



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Informations générales

Email de contact : tatiana.boyon@cote-dor.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 25 février 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Pôle équilibre territorial et rural

Nom de la structure porteuse : PETR Seine et Tilles

Si protocole de préfiguration : date de signature : 01 août 2021

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Nom: Côte-d'Or, nature: département, SIREN: 21
- Nom: SM du Pays Seine et Tilles en Bourgogne, nature: PETR, SIREN: 200055267
- Nom: CC Tille et Venelle, nature: CC, SIREN: 200070910
- Nom: CC Forêts, Seine et Suzon, nature: CC, SIREN: 200039063
- Nom: CC des Vallées de la Tille et de l'Ignon, nature: CC, SIREN: 242100154

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- SCOT
- Projet alimentaire territorial
- SAGE
- SDAGE
- PCAET
- TEPCV

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat local de Santé
- Contrat territoire lecture (CTL)

- ORT
- LEADER
- OPAH
- Territoire TEPCV
- Charte forestière
- Forêt d'exception
- Réserve naturelle Régionale avec ONF
- démarche parcours sécurisés
- Charte du parc national
- Contrat enfance jeunesse CAF
- Charte PNR
- Natura2000

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- France services
- Petits villes de demain
- Conseillers numériques France services
- France Très-Haut débit
- Nouveaux lieux nouveaux liens
- Programme réussite éducative
- Territoires d'industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Axe 1 : une ruralité réinventée en faveur d'un cadre de vie enviable
- Proposer une offre de services et d'équipements en faveur de l'accueil et du maintien de la population
- faciliter l'accès aux services de santé à tous
- poursuivre la transformation numérique du territoire
- Renforcer l'attractivité touristique du territoire
- Miser sur l'équilibre et la proximité des pôles de vie
- Axe 2 : un aménagement du territoire écoresponsable
- réduire la dépendance énergétique du territoire
- Préserver les paysages et ressources locales (sol, eau, forêt, espèces, agriculture face aux risques environnementaux et industriels
- Repenser l'offre de mobilité au sein du PETR et en relation avec les bassins de vie extérieurs
- Axe 3 : une économie basée sur les ressources locales et la solidarité
- Favoriser le maintien, le développement, l'accueil et l'implantation d'entreprises

- Développer les filières bas carbone
- Promouvoir l'économie de proximité
- construire une stratégie territoriale en matière d'emplois

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Emploi et Insertion
- Tourisme durable
- Commerce, artisanat de proximité
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs
- Formation professionnelle
- Education
- Usages et inclusion numériques
- Santé et soins
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité
- Espaces publics, espaces verts
- Extension urbaine maîtrisée
- Restauration et alimentation durable
- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Sensibilisation et animation de la transition
- Mobilités douces
- Logistique et Fret
- Transports en commun
- Economie sociale et solidaire

- Economie, production et consommation durable
- Organisation des déplacements

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 0

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 49

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Nom: SM du Pays Seine et Tilles en Bourgogne, nature: PETR, SIREN: 200055267
- Nom: Côte-d'Or, nature: departement, SIREN: 21
- ADEME
- Banque des Territoires

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : aucune

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : CAF , Côte-d'Or, et Banque des Territoires

Démarches de co-construction du CRTE : Ateliers, Concertation élus/techniciens, et Questionnaires / enquête numérique

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Emploi et Insertion
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Restauration et alimentation durable
- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Efficacité énergétique

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : NC

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : NON

Mobilisation d'une ingénierie externe : Bureau d'étude marché ANCT

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€